

DEPARTEMENT de l'YONNE

Arrondissement de SENS

MAIRIE  
DE  
THORIGNY-sur-OREUSE

89260

Téléphone : 03.86.88.45.44

Télécopie : 03.86.88.42.42

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 mai 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 23 mai 2017 à la Mairie de Thorigny sur Oreuse, à 20h10, sous la présidence de M. Pierrick BARDEAU, Maire.

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice à l'exception de M. Lucien AYMONIN (excusé, pouvoir de vote à M. Jean – Pierre CONDAMINET)

Secrétaire de séance : M. Christophe CHAUVOT.

Avant d'ouvrir la séance du Conseil Municipal, Monsieur le Maire demande d'observer une minute de silence en hommage à MM .Jean – Marc PHILIPPE et Claude DELAGE, respectivement Garde – Champêtre et Responsable du Service Technique disparus le 30 avril dernier pour M.PHILIPPE et le 21 mai pour M.DELAGE.

Le Secrétaire de séance donne lecture du procès – verbal de la précédente réunion qui est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande : - si la parole sera donnée au public : accord du Conseil Municipal à l'unanimité

- l' ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour, à savoir :  
rémunération d'heures supplémentaires : accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

### **ORDRE DU JOUR :**

**Désignation des Adjoins :** M. le Maire -propose que M .Jean – Michel CHARLOT, actuel 2<sup>ème</sup> Adjoint devienne 1<sup>er</sup> Adjoint.

-demande s'il y a d'autres candidature(s)

M. .Condaminet, titulaire du pouvoir de vote de M .Aymonin précise que ce dernier est candidat au poste de 1<sup>er</sup> Adjoint.

Mmes Rouellat et Mathal font part également de leur candidature ainsi que M .Dino Goncalves.

Au premier tour de scrutin, ont recueilli :

M.CHARLOT Jean – Michel : 8 voix ELU 1<sup>er</sup> Adjoint

M.AYMONIN Lucien : 4 voix

Mme MATHAL Sabrina : 4 voix

Pour le poste de 2<sup>ème</sup> Adjoint : 1 seule candidature : Mme FRIED Monique.

Au 1<sup>er</sup> tour de scrutin, Mme Monique FRIED a obtenu 15 voix ( 1 abstention)

Mme Monique FRIED est élue 2<sup>ème</sup> Adjoint.

**Composition des Commissions :** Au pré – conseil, les membres présents ont choisi les commissions au sein desquelles ils souhaitent travailler (cf. Tableau). Mme MATHAL, absente au pré – Conseil choisit les commissions d'Appel d'Offres, des Finances et de la Boulangerie..

**Composition de la commission Logement :** M. le Maire, Mmes Bardeau Catherine ( Maire délégué de St Martin sur Oreuse), Mme MATHAL Sabrina et M.CERCLAEYS François (Maire délégué de Fleurigny – Vallières)

Le tableau des Commissions sera remis à jour et distribué aux Conseillers prochainement.

**Demande de subvention au Centre du Livre pour l'achat de livres pour la Médiathèque :**

Le Conseil Municipal, par 15 voix et une abstention, sollicite une subvention du Centre du Livre pour l'achat de livres à la Médiathèque. La subvention est égale à la moitié de l'achat (1000€ engagés par la Commune 500€ en subvention)

**Institution des heures supplémentaires pour le service administratif :** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour l'institution des heures supplémentaires pour le service administratif uniquement dans le cadre des Elections.

**Règlement et tarifs 2017 des columbariums :** Sur proposition de M. le Maire, par 11 voix pour, 4 voix contre et une abstention, les règlements et tarifs des columbariums de tous les villages sont approuvés. Les tarifs sont fixés ainsi qu'il suit : 15 ans : 450€ 30 ans : 750€

Plaquette normalisée sur la porte de la case : 52€

Plaquette Jardin du Souvenir : 15€

Ces tarifs annulent ceux établis par délibération du 15 décembre dernier.

**Travaux** :- Busages Eaux Pluviales à Fleurigny : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide que des conventions seront établies à la demande des riverains par acte notarié (coût 700 à 750€.)

- Remplacement des luminaires de Fleurigny par des lampes LED : M. Christophe CHAUVOT, délégué du Conseil Municipal auprès du SDEY explique que les luminaires seront remplacés par des LED pour limiter la consommation d'énergie. Les travaux seront effectués fin 2017 début 2018. La participation de la Commune est fixée à 22 529, 44€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise ces travaux..

Ces remplacements pouvant se faire par site, le Conseil Municipal demande à ce que le SDEY fasse une estimation de ces remplacements pour Barrault et Launay.

- Remise en état du court de tennis ; Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de l'Ent.SAS STTS à Cormontreil (51) pour un montant de 5 118,48€ TTC.

-Remise en état et mise aux normes sonnerie des cloches de l'Eglise de St Martin : le Conseil Municipal, à l'unanimité, reporte à plus tard sa décision.

**Urbanisme** : Adhésion au « bloc 2 » du service mutualisé d'instruction du droit des sols : le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise, pour soulager le service administratif, l'adhésion au « bloc 2 » (suivi des travaux, délivrance des conformités, infractions et contentieux) du service mutualisé d'instruction du droit des sols de la CCYN.

- Prémption : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

\*d'autoriser M. le Maire à demander à la CCYN d'exercer son droit de préemption sur l'ensemble des zones des territoires de la Commune si les terrains proposés à la vente représentent un intérêt communal.

\* de demander à la CCYN d'exercer le droit de préemption que la Commune a sur les 157m2 de la parcelle F784 sise à Thorigny rue St Pierre recensée dans la liste des emplacements réservés sous le n°8 ayant pour destination « aire de stationnement ».

**Déroghations scolaires** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable pour :

- 1 enfant déjà scolarisé à Thorigny en Maternelle et qui passe en CP
- 1 enfant venant de la Chapelle sur Oreuse pour l'entrée en Maternelle.

**Adhésion au « Souvenir Français »** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise cette adhésion moyennant une cotisation annuelle de 20€..

**Achat panneau spécifique 2<sup>ème</sup> D.B** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acheter, à



la suite de l'achat de la borne commémorative du passage de la 2<sup>ème</sup> D., le panneau spécifique pour un montant de 200€.

**Renouvellement autorisation poursuites à la Trésorerie de Pont sur Yonne** : Après avoir entendu les explications de M. le Maire, le Conseil Municipal, donne un avis favorable.

L'ordre du jour étant épuisé et avant de donner la parole aux membres du Conseil Municipal puis au public, Monsieur le Maire clôt la séance à 21h25.

### **Interventions des conseillers :**

M.CHARLOT : - Remercie ses collègues pour leur confiance  
- Demande d'étudier la situation d'un terrain communal dans lequel des arbres ont été coupés ;

Mme FRIED : - Remercie également ses collègues pour leur confiance  
- Présente un devis pour la porte de la chapelle de Barrault : 1 200€

M.KOLECESKA : -Demande de trouver un endroit à Vallières où les enfants puissent se retrouver.

Monsieur le Maire lui répond qu'il va essayer de trouver un terrain pour eux et qu'il va mettre en place des « discussions » entre les riverains et les jeunes.

Mme MATHAL :- Dossier CESU : à suivre les personnes intéressées ne pouvant toujours pas régler les frais de cantine ou de garderie par ce mode de paiement.  
- Implantation d'un toboggan à Barrault ?  
- Demande que la réglementation sur l'entretien des terrains soit rappelée à Barrault.

M. Christophe CHAUVOT :- Aménagement de la vitesse dans les villages particulièrement à Barrault : M. le Maire propose une réunion à programmer.  
- Désherbage : un nouveau produit pour le désherbage des rues vient d'arriver sur le marché .Il propose de faire un essai avec le service technique.

M. le Maire : Propose qu'un hommage soit rendu dans la Commune à MM. Philippe et Delage (plaque sur une salle, changement de nom d'une rue..) A étudier sous réserve de l'accord des familles.

Plus aucun membre du Conseil Municipal ne souhaitant intervenir, la parole est laissée au public.

Le Maire,

  
Pierrick BARDEAU

